



Mobilier aménagement

ldol



Présentation



Un gamme complète avec 155 combinaisons possibles !

Une offre complète répondant à l'ensemble des besoins

- Piètement métal centré ou décentré, carter optionnel
- Piètement fixe ou réglable en hauteur
- 3 types de structure : traverse, voile de fond structurel métallique ou mélamine.

Une esthétique personnalisable par l'enjoliveur de couleur et les obturateurs optionnels (voir nuancier)

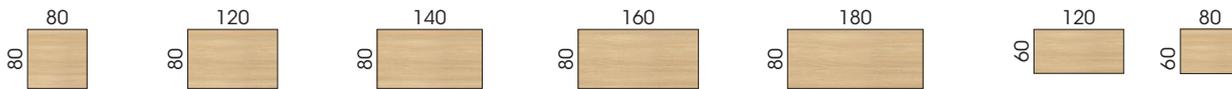
Une gestion intégrée et intelligente de l'électrification

- descente du plateau vers la structure par les obturateurs optionnels
- circulation horizontale via la goulotte optionnelle fixée sur la structure et permettant le stockage des câbles et boîtiers prises.
- Gestion verticale le long du piètement à l'intérieur de la gaine ABS sur la face interne du piètement.

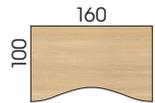


Synoptique en cm

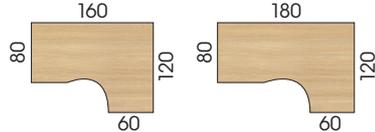
Plans rectangulaires



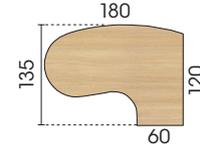
Plans vagues symétriques



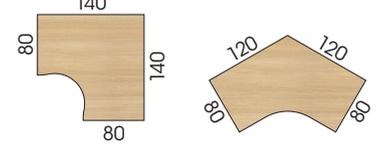
Plans compacts asymétriques



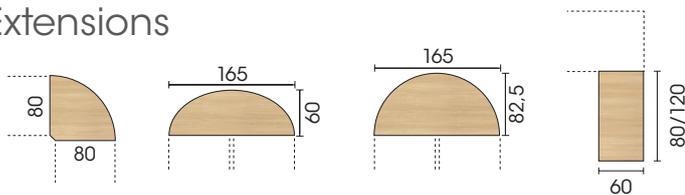
Plan compact convivial



Plans compacts symétriques



Extensions



Nuancier

Décors plateaux mélamine



Blanc Neige



Érable blanc



Chêne clair



Hêtre saumoné

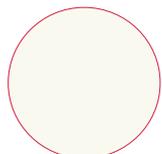


Pommier de France



Noyer ambré

Finitions piétements métalliques



Blanc
RAL 9010

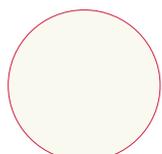


Gris aluminium
RAL 9006



Gris anthracite
RAL 7016

Coloris carters métalliques



Blanc
RAL 9010



Gris aluminium
RAL 9006



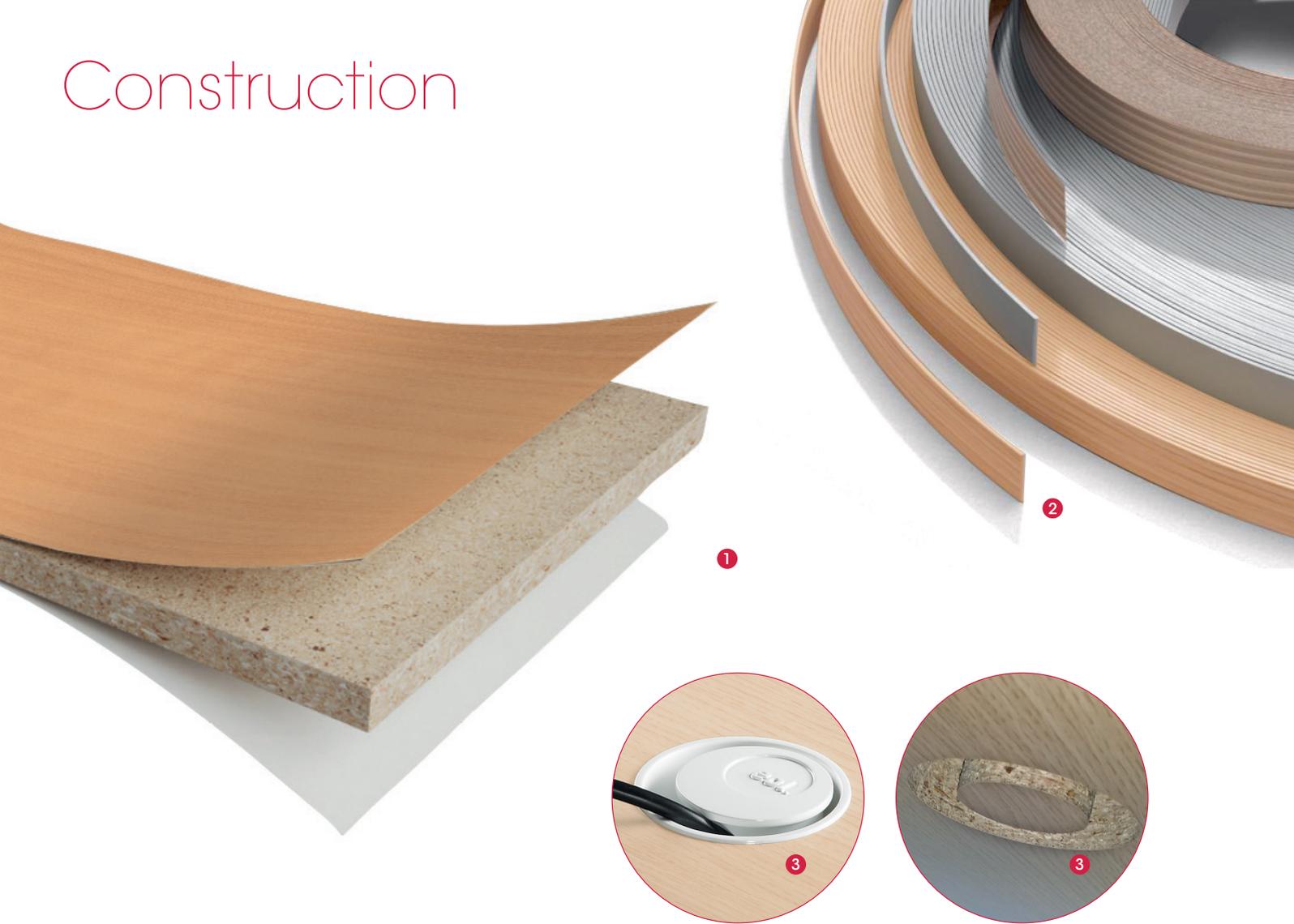
Gris anthracite
RAL 7016



Bleu lagon



Rouge



Plateaux

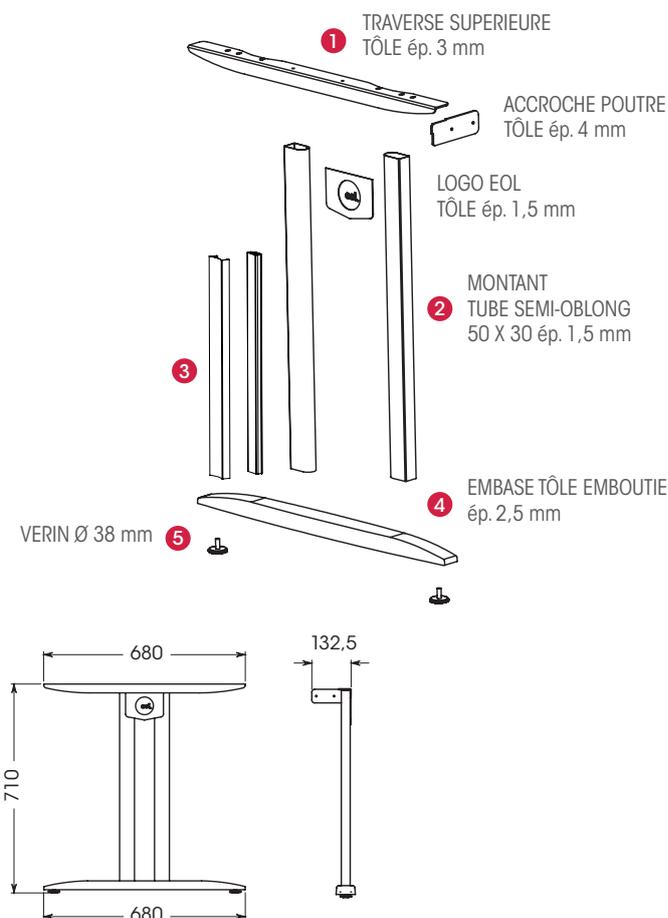
- 1** Plateaux en panneaux de particules agglomérées de densité 630 à 710 kg/m³, épaisseur 25 mm. Panneaux revêtus d'une feuille décor monochrome ou de décor bois. 2 faces décor traitées antireflets.
Panneaux issus de forêts durablement gérées (PEFC).
Classement au feu M3 (combustible moyennement inflammable) conformément à la norme NF EN 13501-1.
Panneaux certifiés E1 (contrôle de l'émission de formaldéhyde) avec 6,5 mg HCNO/100 mg et répondant à la norme NF EN 717-2.
- 2** Chants périphériques plats collés, en ABS (Acrylomérite Butadiène Styrène) d'épaisseur 2 mm, rayonnés sur les parties haute et basse pour plus de confort. Chants assortis au décor du plateau.
- 3** Plateaux pré-perçés pour la pose de 2 obturateurs optionnels de forme ronde composés d'un bouchon EOL diamètre 60 mm et d'une bague à encastrer dans le plateau diamètre 80 mm assortis à la finition du piétement.
- 4** Fixation des structures aux plateaux par inserts métal vissés, facilitant le montage et le démontage et garantissant une excellente tenue à l'arrachement de 140 kg par insert en conditions d'essai.

Construction

Piètement métallique, de type « i » centré fixe, laqué époxy.

Piètement, de conception tubulaire mécano-soudée pour plus de robustesse, composé de :

- 1 Traverse supérieure en tôle pliée de 680 x 42 mm en acier découpé laser épaisseur 3 mm et fixée au plateau par deux vis M6 (une à chaque extrémité de la traverse) ;
 - 2 Potence constituée de 2 tubes semi-oblong 50 x 30 mm et soudés à la traverse supérieure pour supporter le plateau, d'épaisseur 1,5 mm et soudés à l'embase métallique. Blason métallique EOL en partie supérieure. Tôle ép. 1,5 mm, assemblée par soudure aux montants verticaux et à la traverse supérieure ;
 - 3 Carter métallique optionnel, cintrage intérieur épaisseur 0,5 mm. Equipé sur sa face interne d'une gaine ABS fixe RAL 9007 pour les carters gris aluminium et gris anthracite, RAL 9010 blanc pour les autres coloris, permet la séparation et la descente des fluides. L'entrée et la sortie des câbles sont assurées par un dégagement en partie haute et basse.
 - 4 Embase métallique soudée aux 2 tubes verticaux, embase emboutie tôle épaisseur 2,5 mm. L. 680 x P. 65 mm ;
 - 5 Vérins de mise à niveau, de forme ronde (Ø 38 mm), en polypropylène injecté noir, et vissés à l'embase tubulaire, course de réglage de 15 mm ;
- Peinture poudre époxy pour l'ensemble des composants métalliques.
 - Hauteur des plans de travail : 735 mm (dessus de plateau).
 - Le piètement centré fixe est proposé uniquement avec les structures traverse.



Traverse supérieure en tôle pliée et blason «eol»



Embase emboutie sur vérins



Piètement sans carter



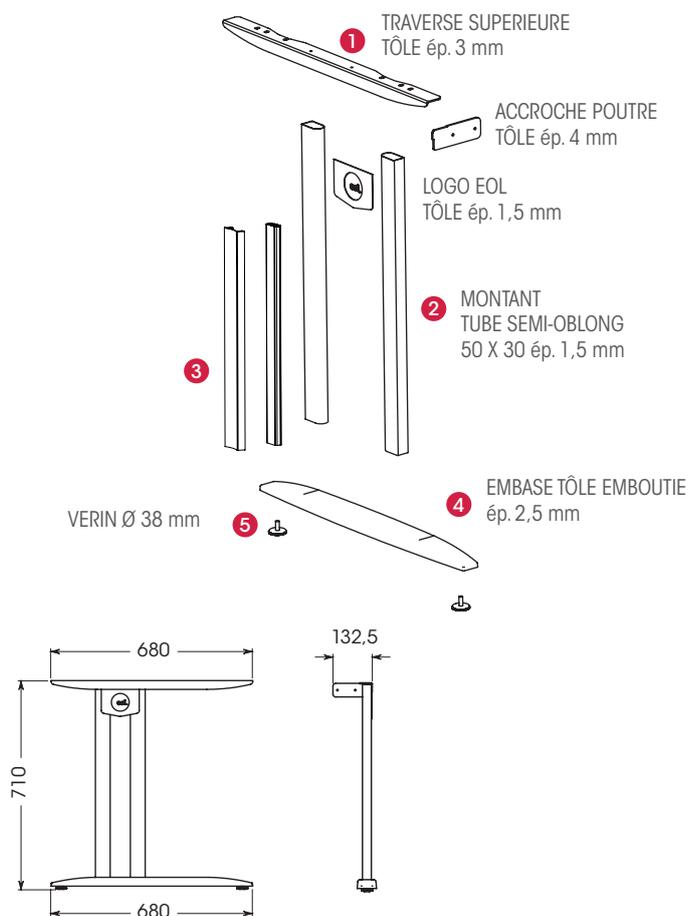
Circulation verticale des fluides, gaine ABS

Construction

Piètement métallique, de type « L » décentré à dégagement latéral, laqué époxy.

Piètement, de conception tubulaire mécano-soudée pour plus de robustesse, composé de :

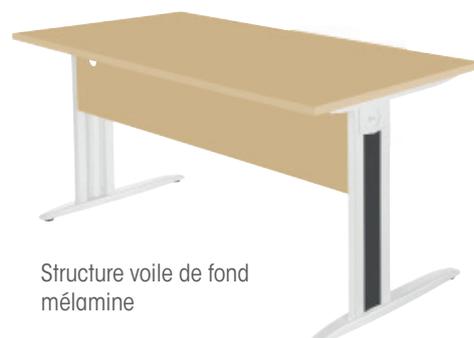
- 1 Traverse supérieure en tôle pliée de 680 x 42 mm en acier découpé laser épaisseur 3 mm et fixée au plateau par deux vis M6 (une à chaque extrémité de la traverse) ;
 - 2 Potence constituée de 2 tubes semi-oblong 50 x 30 mm et soudés à la traverse supérieure pour supporter le plateau, d'épaisseur 1,5 mm et soudés à l'embase métallique. Blason métallique EOL en partie supérieure. Tôle ép. 1,5 mm, assemblée par soudure aux montants verticaux et à la traverse supérieure ;
 - 3 Carter métallique optionnel, cintrage intérieur épaisseur 0,5 mm. Equipé sur sa face interne d'une gaine ABS fixe RAL 9007 pour les carters gris aluminium et gris anthracite, RAL 9010 blanc pour les autres coloris, permet la séparation et la descente des fluides. L'entrée et la sortie des câbles sont assurées par un dégagement en partie haute et une sortie de la gaine en partie basse.
 - 4 Embase métallique soudée aux 2 tubes verticaux, embase emboutie tôle épaisseur 2,5 mm. L. 680 x P. 65 mm ;
 - 5 Vérins de mise à niveau, de forme ronde (Ø 38 mm), en polypropylène injecté noir, et vissés à l'embase tubulaire, course de réglage de 15 mm ;
- Peinture poudre époxy pour l'ensemble des composants métalliques.
 - Hauteur des plans de travail : 735 mm (dessus de plateau).
 - Le piètement décentré accepte les structures traverse, voile de fond métallique et voile de fond mélamine.



Structure traverse



Structure voile de fond métallique



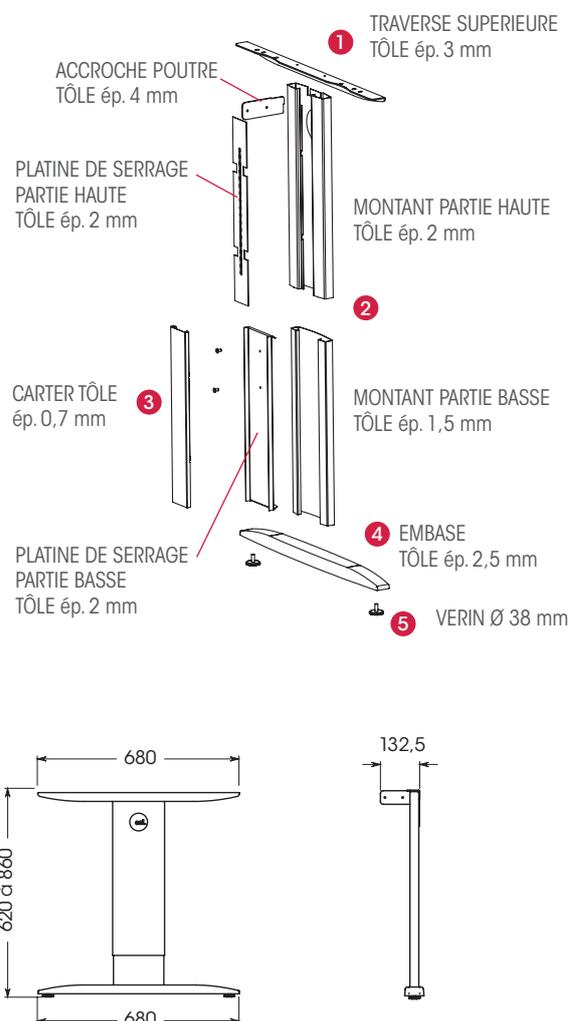
Structure voile de fond mélamine

Construction

Piètement métallique, de type « I » centré, réglable en hauteur, laqué époxy.

Piètement, de conception monobloc et entièrement soudé pour plus de robustesse, composé de :

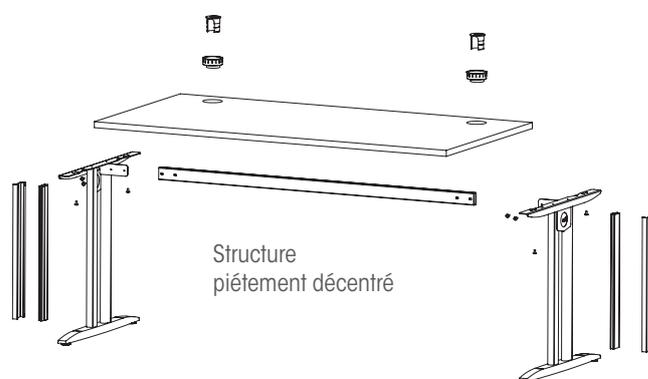
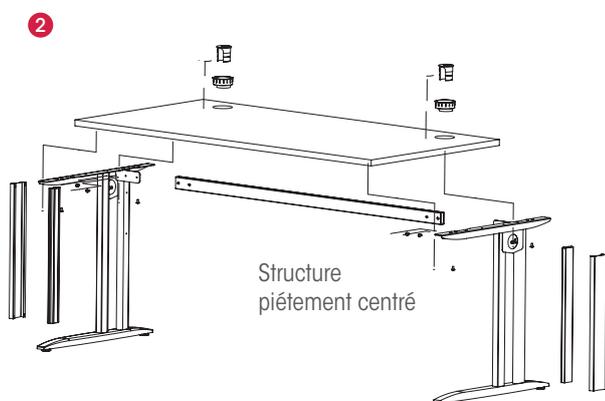
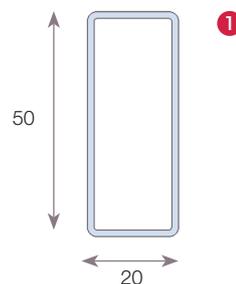
- 1 Traverse supérieure en tôle pliée de 680 x 42 mm en acier découpé laser épaisseur 3 mm et fixée au plateau par deux vis M6 (une à chaque extrémité de la traverse) ;
 - 2 Potence constituée de :
 - montant vertical supérieur réalisé, en tôle d'acier galbée, pliée épaisseur 2 mm avec en partie centrale une platine de serrage métallique interne épaisseur 2 mm découpée et usinée en son centre sur la hauteur pour positionnement au pas de 20 mm ;
 - montant vertical inférieur réalisé, en tôle d'acier, galbée, pliée épaisseur 1,5 mm et renforcé au centre par une platine de serrage épaisseur 2 mm soudée. Cette partie inférieure est soudée sur l'embase.Ce principe permet un réglage par coulissement. Le serrage s'effectue sur le montant vertical inférieur, à la hauteur souhaitée, par vis métriques ;
 - 3 Carter intérieur métallique ép. 0,7 mm, permet l'accès à la descente des câbles ;
 - 4 Embase métallique soudée à la colonne verticale, embase emboutie tôle épaisseur 2,5 mm. L. 680 x P. 65 mm ;
 - 6 Vérins de mise à niveau, de forme ronde (\varnothing 38 mm), en polypropylène injecté noir, et vissés à l'embase tubulaire, course de réglage de 15 mm ;
- Peinture poudre époxy pour l'ensemble des composants métalliques.
 - Réglable en hauteur de 620 à 860 mm au pas de 20 mm (dessus de plateau).
 - Le piètement centré est proposé uniquement avec les structures traverses.
 - A noter : un kit de 8 entretoises est disponible en option pour rehausser les caissons hauteur bureau de 20 ou 40 mm maximum en accompagnement des bureaux réglables en hauteur.



Construction

Traverse métallique structurale

- 1 La structure est assurée par une poutre-traverse tubulaire. Elle relie les 2 piétements entre eux, assure la stabilité et le parfait équilibrage de la structure.
- 2 Cette poutre structurante est réalisée en tube 50 x 20 mm épaisseur 1,5 mm, et se fixe sur la traverse supérieure des piétements par vissage sur les accroches-poutre en tôle d'acier épaisseur 4 mm. Ce principe d'assemblage permet la création de nombreuses configurations ; Structure traverse déclinée pour les piétements centrés «I», fixe ou réglable en hauteur et pour le piétement décentré.
- 3 La traverse permet de recevoir en option une goulotte métallique optionnelle pour la circulation horizontale des fluides et le stockage des boîtiers prises.



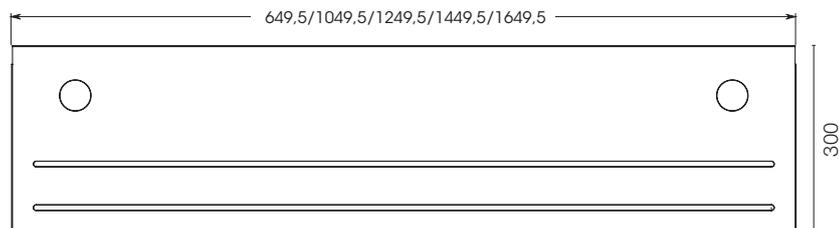
Construction

Voile de fond structurel métallique

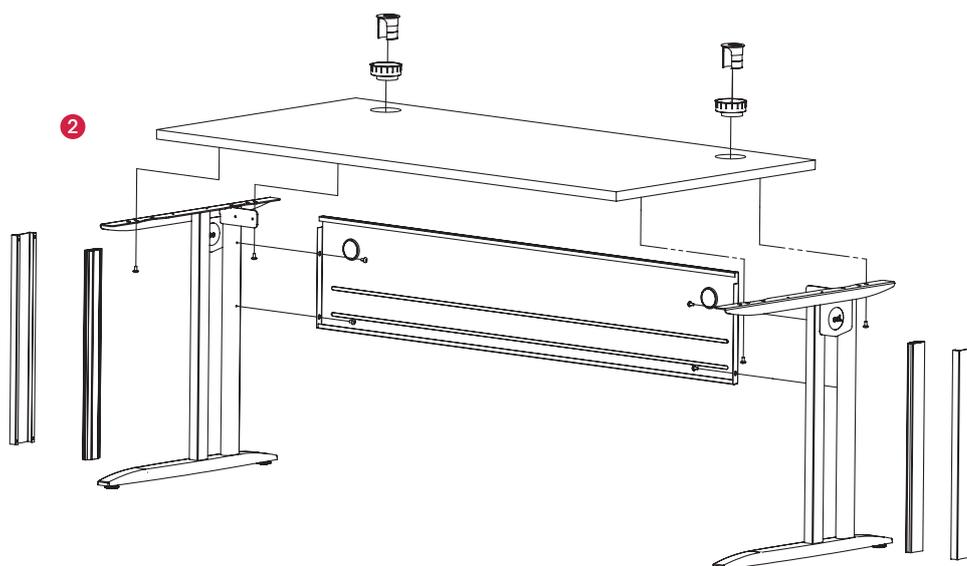
- 1 Le voile de fond métallique structurel relie les deux piétements entre eux, il assure la stabilité des bureaux et la rigidité des plateaux.

Voile de fond métallique réalisé en tôle d'acier pliée épaisseur 0,7 mm, laqué époxy assorti aux piétements.
Dimensions hors tout : P. 20 x H. 300 mm.
Fixation aux piétements par vis métriques.
Structure voile de fond métallique déclinée sur le piétement décentré fixe.

- 2 Ouverture en partie haute à chaque extrémité, Ø 50 mm, permet la circulation des fluides du plateau vers la goulotte ou dans la gaine ABS du piétement.
- 3 Le voile de fond peut recevoir en option une goulotte métallique pour le passage des câbles et le stockage des boîtiers prises.
- Fixation aux piétements par vis et excentriques de serrage.



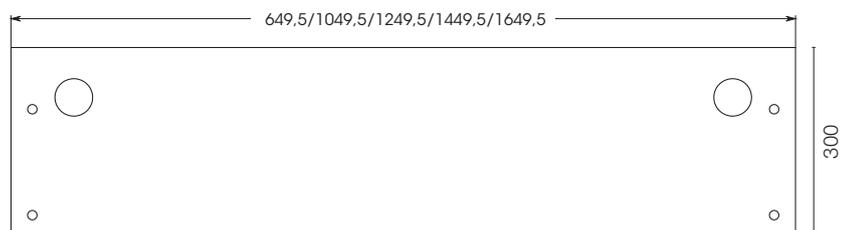
1



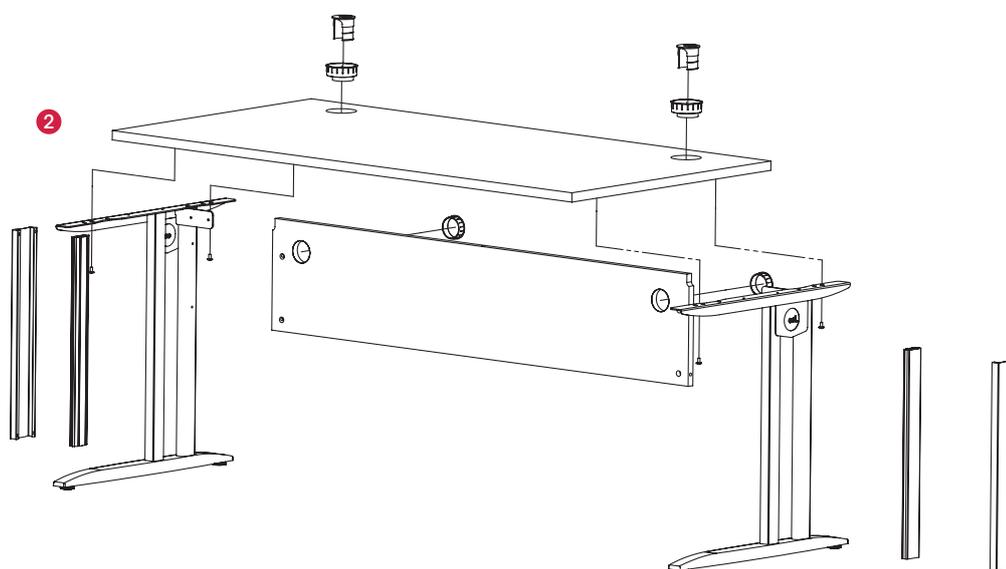
Construction

Voile de fond structurel mélamine

- 1 Le voile de fond mélamine structurel relie les deux piétements entre eux, assure la stabilité des bureaux et la rigidité des plateaux. Voile de fond mélaminé de forme rectangulaire épaisseur 25 mm, décor assorti au plateau. Dimensions hors tout : P. 25 x H. 300 mm ; Structure voile de fond mélamine déclinée sur le piétement décentré fixe.
- 2 Ouverture en partie haute à chaque extrémité Ø 60 mm avec bague ABS gris aluminium, permet la circulation des câbles du plateau vers la structure.
- 3 Le voile de fond peut recevoir en option une goulotte métallique pour le passage des câbles et le stockage des boîtiers prises.
- 4 Fixation aux piétements par vis et excentriques de serrage.



1



3

Construction

Pieds tubes ronds

Utilisé pour les postes compacts 90° asymétriques sans caisson hauteur bureau juxtaposé côté retour ainsi que pour les extensions et éventuellement les tables de réunion de forme ronde.

Piètement métallique soudé, laqué époxy, composé de :

- 1 platine fixée par 4 vis sous le plateau et soudée au tube ;
 - 2 1 tube rond Ø 60 mm ;
 - 3 1 vérin de mise à niveau sur 15 mm, de forme ronde en polypropylène injecté de coloris noir.
- Hauteur des plans de travail en version fixe : 735 mm (dessus de plateau).
 - Hauteur des plans de travail en version réglable en hauteur : de 620 à 860 mm (dessus de plateau).



Fixe

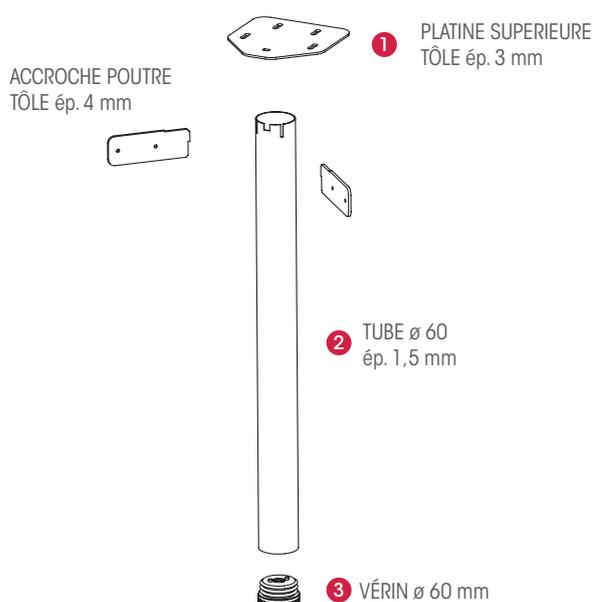
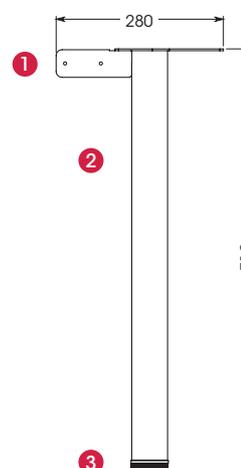
Réglable en hauteur

Pied d'angle fixe à 90°

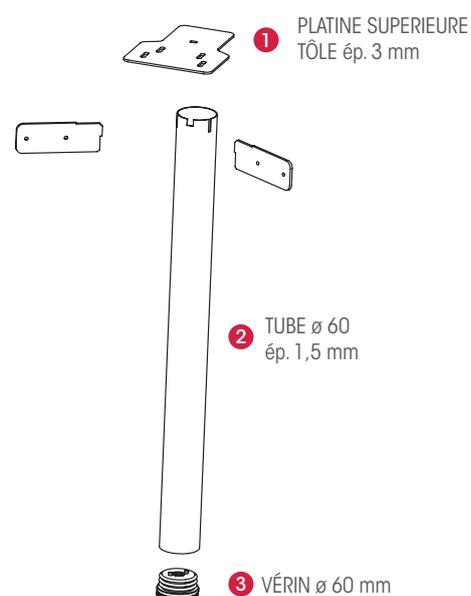
Utilisé pour les plans compacts symétriques à 90° ou 120° en pied d'angle central, assurant la jonction des 2 traverses pour la version piètement centré.

Piètement métallique soudé, laqué époxy, composé de :

- 1 platine de fixation par 4 vis sous le plateau, en acier épaisseur 3 mm, et soudée au support traverse réalisé en tôle épaisseur 4 mm ;
 - 2 1 potence constituée d'un tube rond Ø 60 mm, épaisseur 1,5 mm et soudé à la platine de fixation, d'épaisseur 3 mm ;
 - 3 1 vérin de mise à niveau de forme ronde Ø 60 mm en polypropylène injecté, de coloris noir et vissé dans le tube rond, course de réglage de 15 mm ;
- Hauteur des plans de travail : 735 mm (dessus de plateau).



Pied pour plateau symétrique 90°



Pied pour plateau symétrique 120°

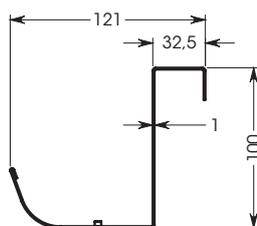
Construction

Électrification

- 1 L'électrification sur le plateau pour les plans de travail peut-être assurée par **2 obturateurs** optionnels.



- 2 Goulotte métallique pour le passage des câbles et le stockage des boîtiers prises :
- positionnée sur la structure traverse ou le voile de fond structurel grâce au retour de pli, logée entre la structure et le plateau ;
 - permet de recueillir les câbles et de stocker les boîtiers-prises ;
 - réalisé en tôle d'acier et d'épaisseur 1 mm ;
- 3 longueurs de chemin de câbles pour plan de travail :
- L. 800 mm : L. 380 mm ;
 - L. 1200/1400 mm : L. 780 mm ;
 - L. 1600/1800 mm : L. 1180 mm ;
- Hauteur 100 mm ;
Finitions assorties aux piétements.





L'ISO 14001 est un référentiel international reconnu pour le système de management environnemental. Basé sur le principe de l'amélioration continue (ou roue de Deming), il a pour finalité d'identifier, de vérifier et de maîtriser les aspects environnementaux de tout organisme et précise comment piloter tout le système.

Vous avez choisi notre gamme de bureaux IdOL certifiée NF Office Excellence Certifié, NF Environnement Ameublement et GS.

Il s'agit donc de bureaux dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de leur cycle de vie. Ces produits présentent des caractéristiques élevées (conformes aux exigences techniques des Marques de qualité les plus sévères telle NF Office Excellence Certifié) et leurs performances environnementales sont examinées sur la base de 20 critères. Notre site de production est audité annuellement. En terme d'ergonomie, IdOL existe en version fixe mais aussi en version réglable en hauteur afin de proposer des hauteurs de plans de travail adaptées à la morphologie et aux besoins de chaque utilisateur. Par ailleurs, la gestion de l'électrification est totalement intégrée : depuis les obturateurs sur le plateau en passant par les structures et les pieds qui assurent le stockage et le guidage des câbles tout en permettant la séparation des courants forts et courants faibles.

Pour nettoyer la peinture, nous vous recommandons d'utiliser des produits de nettoyage non abrasifs à base d'eau, de savon et d'alcool (nettoyant à vitres par exemple) en évitant un contact prolongé (essayer sur une partie cachée). Pour l'entretien des plateaux mélamine, nous vous conseillons d'utiliser un chiffon sec avec une eau savonneuse. Seuls les produits PH neutre sont indiqués (ne jamais utiliser de poudre ni de produits contenant des solvants). Attention, le décor blanc (MG) ne résiste pas aux tâches d'Eosine. Nous nous engageons à tenir disponibles et à l'unité, durant 5 années à partir de la date d'arrêt de production de la gamme concernée, des composants et pièces détachées permettant de remettre en état ce mobilier; Des différences de teinte seraient cependant possibles.

Ce meuble est recyclable à plus de 97%. Lors de son élimination, nous vous recommandons de le rapporter dans un centre d'apport volontaire où il pourra être démantelé : tous les éléments hétérogènes sont séparables et la nature des pièces plastiques de plus de 50 g est inscrite sur celles-ci. En France, pour des volumes importants, vous pouvez contacter l'éco-organisme Valdélia (www.valdelia.org) qui vous proposera des solutions adaptées.



Cette marque NF Environnement conjugue efficacité et écologie :

- Qualité /Durabilité
- Santé / Sécurité
- Environnement

Pour plus d'informations, consulter le site www.nf-environnement-ameublement.com

Institut Technologique FCBA
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
www.fcba.fr

Conservez cette notice tout au long de la vie de votre mobilier.



GS est une marque dont le but est de certifier la conformité du produit aux dispositions en vigueur dans la loi allemande relative à la sécurité des moyens de travail techniques.



La marque PEFC apporte la garantie que le produit que vous achetez est issu de sources responsables et qu'à travers votre achat, vous participez à la gestion durable des forêts.